



Déclaration du SNUipp-FSU à la CAPD du 23 janvier 2018

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

« L'éducation est l'arme la plus puissante qu'on puisse utiliser pour changer le monde. » C'est avec ces mots de Nelson Mandela que le SNUipp-FSU 80, fort de cette certitude, vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2018.

Pourtant, l'avenir de la Fonction publique semble plus que jamais incertain. Les services publics qui sont au service de la population et indispensables au bon fonctionnement de l'Etat sont stigmatisés et désignés comme principaux vecteurs des problèmes économiques de notre pays. Pour ce qui concerne l'Education nationale et particulièrement le premier degré, nous faisons le vœu que les revendications concernant notre temps de travail effectif soient enfin reconnues, permettant une reconnaissance du temps consacré chaque semaine par les enseignants à leur profession. Nous souhaitons également que les moyens octroyés aux écoles soient à la hauteur de la réussite de tous les élèves, les premières informations qu'ont reçues les écoles ne vont malheureusement pas dans ce sens. Mais nous en reparlerons dans les instances de la carte scolaire.

Aujourd'hui, le Ministère de l'éducation nationale n'est pas en mesure de connaître l'état de santé des personnels placés sous son autorité. Chaque agent devrait bénéficier d'un examen médical tous les cinq ans et chaque année pour les personnels à risques. L'enseignement est le premier secteur en lien avec le public pour lequel l'employeur n'apporte aucune garantie de bonne santé ! C'est la raison pour laquelle le SNUipp-FSU lance une campagne pour réclamer plus de moyens pour la santé au travail.

Il aura fallu plusieurs mois pour connaître les changements d'échelon de nos collègues, avec la mise en place du PPCR. Vous nous avez affirmé que les collègues verront ce changement d'indice dès le mois de février. C'est la prochaine CAPD qui statuera sur les collègues pouvant obtenir une accélération de carrière au 6^{ème} et 8^{ème} échelon. Nous réitérons donc notre proposition unitaire, après le groupe de travail PPCR, de prendre en compte l'AGS à la veille de la promotion. L'équité, à laquelle nous sommes fortement attachée, sera alors respectée pour tous les collègues. Le travail conséquent que va devoir faire le personnel administratif, sera moindre au vu des années précédentes.

Avez-vous des informations sur les barèmes de la Hors Classe ? Connaissez-vous le quota accordé pour les promotions à la classe exceptionnelle?

Pour ce qui est des permutations nationales, nous souhaitons que les trois bonifications qui sont à l'étude de cette CAPD soient acceptées.

Pour revenir sur un sujet qui préoccupe les collègues, pourquoi certains EVS, fin 2017, ont été retirés d'une école et renouvelés ailleurs? Alors que les contrats se sont vus tous arrêtés, pourquoi d'autres contrats d'EVS ont été signés?

Pouvez-vous également nous communiquer la procédure à suivre pour que les AVS puissent devenir AESH? Est-ce qu'ils ont tous été informés de cette possibilité par vos services?